BnF Gallica

Le Carnet historique & littéraire : revue mensuelle : rétrospective et littéraire / directeur Comte Fleury

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Le Carnet historique & littéraire : revue mensuelle : rétrospective et littéraire / directeur Comte Fleury. 1899-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

LA

MORT DU LIEUTENANT DE PIERREBOURG

Le 15 août dernier, le lieutenant de Pierrebourg est mort au champ d'honneur, au poste d'Antsoa (Madagascar). Officier distingué et courageux, brave cœur et ami dévoué, Pierrebourg a inspiré à son capitaine, M. Deleuze, de la légion étrangère, les lignes qui suivent, adressées au général baron de Pierrebourg, le malheureux père du jeune héros.

Mon Général,

J'ai le triste devoir, en ma qualité de capitaine et d'ami de votre fils, de vous confirmer la nouvelle, qui vous est déjà parvenue par la voie officielle, de sa mort glorieuse.

Je connaissais son affection pour vous et pour Mme de Pierrebourg. Je connaissais votre affection pour lui. A une pareille douleur, je n'ai pas de consolation à offrir. Il est bon, cependant, que vous sachiez quels furent ses derniers moments. Peut-être, plus tard, trouverez-vous dans ces détails un allégement à votre affliction paternelle.

Le sentiment très honorable qui avait poussé de Pierrebourg à venir à la légion vous est connu. Inscrit au tableau, il pouvait rentrer en France s'il n'avait voulu mériter deux fois cette récompense. Lorsque les deux pelotons de ma compagnie se sont réunis en avril à Mevetanana, pour venir opérer dans le pays sakalave, j'ai été charmé tout de suite en voyant mon nouveau lieutenant, que je ne connaissais encore que par correspondance.

Vigoureux, énergique, toujours prêt à payer de sa personne, il devenait un précieux collaborateur. La vie de campagne, qui nous faisait passer toutes nos heures ensemble, me permettait d'apprécier, de plus en plus, outre ses qualités militaires, son intelligence, son cœur, et surtout sa perpétuelle bonne humeur, don si précieux aux colonies.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Dès qu'il fut question de l'organisation des colonnes destinées à opérer contre les rebelles, j'insistais auprès de l'autorité pour qu'il fût laissé sous mes ordres, dans le groupe sous mon commandement, afin, d'une part, l'occasion aidant, de mettre ses qualités en lumière, et d'autre part, pour le guider dans ses débuts devant l'ennemi. Je craignais pour lui les surprises et les trahisons de cette guerre du pays sakalave, toute d'embuscades, de trahisons, sous bois, dans des fourrés, où, de part et d'autre, on ne se glisse qu'en rampant.

Je connaissais l'ardeur de son tempérament, et mon affection de chef et d'ami me faisait craindre pour lui. Aussi, dès le début de nos opérations, à lui comme à quelques autres jeunes officiers sous mes ordres, ai-je fait les recommandations les plus expresses pour qu'ils ne confondissent point la bravoure avec la témérité, et chaque fois que son ardeur lui faisait négliger quelques précautions, je n'hésitais pas à le lui faire remarquer.

Le 14 août, dans la soirée, causant sous la tente, je lui marquais ma satisfaction de voir que, l'expérience aidant, il avait reconnu la nécessité de ces précautions, et qu'il était devenu vraiment raisonnable.

Le 15 au matin, en revenant de chercher des vivres pour le poste d'Antsoa, que je venais de créer, je lui annonce que le lendemain 16 nous quitterions ce poste pour rentrer à Morondava; de Pierrebourg me marqua sa joie de rentrer, après plus de 30 jours de route, pour se reprendre un peu, et puis repartir.

Je puis même vous citer quelques mots de lui pour vous peindre sa gaieté et sa liberté d'esprit. Pendant un repos, tandis que mulets et porteurs, harassés par la chaleur, soufflaient un peu, je lui dis : « Vous doutez-vous que c'est aujourd'hui le 15 août, jour férié? — Si, « je m'en doute, mon capitaine! ce matin, en me levant, j'ai crié : « Vive l'Empereur! » Et de rire tous deux.

Nous arrivons à Antsoa vers une heure du soir. En notre absence, comme d'ailleurs les jours précédents, la garnison de ce poste avait été inquiétée par les Sakalaves, et le matin même, deux tirailleurs sénégalais avaient été blessés.

Dès notre arrivée, le réseau de surveillance est étendu. Les sentinelles doubles sont augmentées et poussées plus au loin; un piquet d'une quinzaine de légionnaires est mis à la corne d'un bois, point

particulièrement dangereux, et des patrouilles sont envoyées dans le fourré.

Me voyant très occupé à régler tous les détails de l'installation du poste qui allait être laissé à ses seules ressources, et à préparer le départ de la colonne pour le lendemain, de Pierrebourg, que j'avais désigné comme mon adjoint, s'assied à ma table et écrit à côté de moi. Les dernières lignes qu'il devait tracer étaient un ordre annonçant aux troupes laissées à Antsoa les propositions que j'avais l'intention de faire en leur faveur, et je le voyais sourire, car il avait deviné que je ne l'oublierais pas, et qu'outre une proposition pour une citation à l'ordre, je demanderais en plus, ou sa nomination au choix *hors tour*, ou une inscription pour la Légion d'honneur. J'avais compris combien il eût été heureux, *pour vous*, mon Général, de l'une de ces récompenses.

Vers 2 h. 30 m., un coup de feu, mais qui n'atteint personne. Un peu avant 3 heures, la fusillade devient plus intense. Les sentinelles et le piquet ripostent. Nous nous levons, de Pierrebourg pour se porter au piquet, son poste de combat en cas d'alerte, moi pour voir s'il y avait lieu d'intervenir.

Les troupes non employées aux travaux du poste ou du bivouac avaient occupé leurs positions d'alerte. Tandis que je recommandais à ces troupes de ne pas tirer, leur feu pouvant être gênant pour les sentinelles et les patrouilles sous bois, de Pierrebourg interpelle quelques auxiliaires indigènes qui couraient entre le bivouac et le poste, puis fait quelques pas en avant, sans doute pour se rendre un compte exact de l'emplacement qu'occupait un groupe de tirailleurs sénégalais qui prolongeait à 20 ou 30 mètres le piquet.

Au même instant, il tombe à la renverse. Je cours le relever avec un légionnaire qui se trouvait à mes côtés. Hélas! en moins d'une seconde, la mort avait fait son œuvre. Sans vie, ce brave ami, pas une parole, pas une souffrance, les yeux ouverts, mais, hélas! ne voyant plus, le sourire sur les lèvres!

Je déchire vivement ses vêtements, voulant douter; une balle de gros calibre à 6 centimètres, à hauteur et à droite du sein gauche. Nous l'emportons vivement, voulant le soustraire à de nouveaux coups, et puis je ne voulais pas perdre tout espoir. Il me semblait impossible de croire à l'affreuse réalité. Sitôt installé sur un lit, j'essaye de

ranimer en lui un souffle de vie. Rien n'y fait, et malheureusement, la place de la blessure (l'hémorragie interne foudroyante consécutive) et aussi l'expérience d'une vie coloniale assez longue, qui m'avait fait assister maintes fois à ces douloureux événements, ne me laissent plus d'illusions.

Cependant, je ne voulais pas croire, et à maintes reprises j'ai cherché à surprendre chez lui quelques symptômes de vie.

Je pensais à votre douleur, à celle de sa mère, de toute sa famille. Autour de nous aussi, la douleur était navrante : officiers, légionnaires, troupes indigènes et ses serviteurs indigènes, pour lesquels il était si bon! Quand il ne fut plus permis de douter, je lavai doucement les quelques gouttes de sang qui avaient perlé sur sa poitrine, et nous le vêtîmes de sa tenue de campagne. Une autre balle, un gros projectile de forme allongée, l'avait aussi atteint au bas-ventre. Cette blessure était également mortelle, mais il aurait bien souffert pendant plusieurs heures. Dieu lui a été clément. Les légionnaires avaient transformé la plus grande case du hameau, au pied du poste, en une sorte de chapelle, à l'aide de feuilles de palmier et de drapeaux tricolores. Il repose là doucement, une croix de verdure sur la poitrine, le sourire sur les lèvres. Je revois encore ce sourire, mon général, en vous écrivant, les larmes aux yeux, et le lendemain, au dernier moment, en l'embrassant une dernière fois en votre nom à tous et au mien, je ne pouvais croire que ce sourire et ce sommeil fussent éternels. Un légionnaire et un Sénégalais montent la garde auprès de lui. Quelle funèbre veillée! Nous ne pouvions croire! A l'aube, avant le soleil levant, toutes les troupes prennent les armes pour le conduire à l'endroit où il doit reposer : sous un gros tamarinier, à 80 mètres au nord du poste et sous les yeux de ce poste. Et cette triste cérémonie eut un caractère de sauvage grandeur, comme la guerre de ces pays. Tandis qu'une partie des troupes lui rendait les derniers honneurs, l'autre partie, l'arme chargée, l'œil aux aguets, se glissait sous bois, prête à repousser une attaque des Sakalaves.

Il me fut à peine possible, sur sa tombe, tellement notre douleur à tous était poignante, de dire quelques paroles pour rappeler le passé militaire si glorieux de sa famille, et lui adresser, au nom de cette famille et en notre nom à tous, un dernier adieu. Sachant qu'il était catholique, j'ai dit pour lui une dernière prière. Un gros tumulus, de

forme carrée, fait en pierres sèches, marque provisoirement sa tombe. Je fais confectionner en ce moment, avec les matériaux, hélas ! trop rares de Morondava, une grande croix en fer avec plaque en cuivre qui sera placée sur la tombe. Je vais écrire à Majunga pour tâcher d'avoir mieux.

Sa mort glorieuse, en faisant son devoir de chef, ne sera pas connue de vous seuls et de nous. J'ai demandé au général en chef que le brave de Pierrebourg soit cité à l'ordre du corps d'occupation, et que son nom soit donné au poste d'Antsoa (1).

Puis-je me permettre de vous le dire, mon général, ne plaignez pas votre fils, il a eu la plus belle mort, celle que nous rêvons tous; combien les survivants sont plus à plaindre! vous, mon général, sa mère, ses sœurs, toute sa famille!... Devant ces douleurs, je ne puis parler de consolations.

Veuillez agréer, mon général, en cette douloureuse circonstance, pour vous, pour Mme de Pierrebourg et pour toute la famille de notre malheureux ami, l'hommage de la bien vive sympathie et de la sincère affliction de ses subordonnés et de ses chefs.

G. Deleuze,
Capitaine Ct la 2e comp. de la légion étrangère.

---

(1) Antsoa se trouve près du Bunarivo, affluent de gauche de la Tsiribihina, environ par 20° de latitude sud et par 42° 27′ de longitude est, côté ouest de Madagascar.